

**Collège Boréal d'arts appliqués et
de technologie**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers consolidés**

31 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

 705.560.5592
 705.560.8832

Au conseil d'administration du
Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

www.collinsbarrow.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2015, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons notre audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

 Collins Barrow, Sudbury - Nipissing S.R.L.

Sudbury, Ontario
Le 6 juin 2015

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers consolidés 31 mars 2015

Bilan consolidé	1-2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-27
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	28-29
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	30
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	31
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants	32
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	33
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	34
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	35

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Bilan consolidé
Au 31 mars 2015

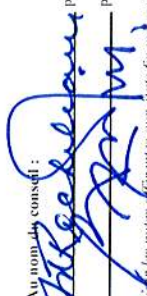
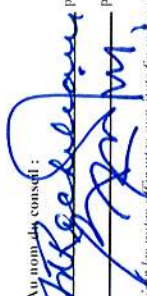
	2015					2014 (redressé - note 16)
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	15 271 561 \$	182 137 \$	149 010 \$	- \$	8 890 \$	15 611 598 \$
Débiteurs (note 4)	4 103 839	-	-	-	6 663	4 110 502
Frais payés d'avance	714 938	-	-	-	-	714 938
Versement à court terme sur le débiteur à long terme	198 000	-	-	-	-	198 000
	<u>20 288 338</u>	<u>182 137</u>	<u>149 010</u>	<u>-</u>	<u>15 553</u>	<u>20 635 038</u>
Placements (note 5)	-	201 889	-	8 768 727	2 610 182	11 580 798
Immobilisations (note 7)	-	89 384 534	-	-	-	89 384 534
Débiteur à long terme (note 8)	5 455 511	-	-	-	-	5 455 511
Frais reportés - Campus du Nipissing	214 658	-	-	-	-	214 658
	<u>25 958 507 \$</u>	<u>89 768 560 \$</u>	<u>149 010 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>2 625 735 \$</u>	<u>127 270 539 \$</u>
						<u>125 202 906 \$</u>

Au conseil :

 Présidente du conseil d'administration
 Président du Collège
 Pour les notes annexes aux états financiers consolidés

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Bilan consolidé
Au 31 mars 2015

	2015					2014
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	(redressé - note 16)
	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Passif et soldes de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et frais courus (note 10)	11 841 888 \$	-	-	-	8 500 \$	10 303 361 \$
Versements à court terme sur la dette à long terme	-	324 000	-	-	-	308 000
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 17)	11 841 888	324 000	-	-	8 500	10 611 361
Apports reportés (note 11)	2 595 346	-	-	-	-	2 656 346
Depenses des périodes subséquentes	4 831 785	-	-	-	-	3 189 824
Immobilisations	4 831 785	62 288 871	-	-	-	64 106 041
	-	62 288 871	-	-	-	67 295 865
Dette à long terme (note 12)	-	10 901 084	-	-	-	11 226 475
Soldes de fonds						
Non grevés d'affectations						
Exploitation	12 598 391	202 481	-	-	8 326	11 699 897
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(2 595 346)	-	-	-	-	(2 656 346)
Indemnités de vacances	6 689 488	202 481	-	-	8 326	(3 319 813)
	-	15 870 579	-	-	-	5 723 738
Investis en immobilisations	-	-	-	-	-	16 683 010
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	1 476 018	9 908 452
- fonds de dotation (note 13)	-	163 747	149 010	8 768 727	129 753	391 574
- autres (note 13)	6 689 488	16 236 807	149 010	8 768 727	1 614 097	32 706 774
Gains de réévaluation cumulés						
	-	17 798	-	-	1 003 138	706 085
	6 689 488	16 254 605	149 010	8 768 727	2 617 235	33 412 859
	25 958 507 \$	89 768 560 \$	149 010 \$	8 768 727 \$	2 625 735 \$	125 202 906 \$
Éventualité (note 14)						

Au nom du conseil :  Présidente du conseil d'administration
 Président du Collège
 Par les notes différentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
 État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

3

	2015				2014 (redressé - note 16)	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total
Solde d'ouverture déjà établi	5 941 006 \$	16 992 168 \$	147 880 \$	8 768 727 \$	1 286 993 \$	33 136 774 \$
Redressement des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 16)	(430 000)	-	-	-	-	(430 000)
Solde redressé	5 511 006	16 992 168	147 880	8 768 727	1 286 993	32 706 774
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1 501 981	(1 078 860)	1 130	-	327 104	751 355
Investis en immobilisations	(14 108)	14 108	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(309 391)	309 391	-	-	-	-
Solde de clôture	6 689 488 \$	16 236 807 \$	149 010 \$	8 768 727 \$	1 614 097 \$	33 458 129 \$
						32 628 325 \$
						(371 500)
						32 256 825
						449 949
						-
						-
						32 706 774 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé des gains de réévaluation
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014 (redressé - note 16)
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	- \$	13 199 \$	- \$	- \$	692 886 \$	373 060 \$
Gains non réalisés sur les placements	-	4 599	-	-	756 199	417 343
Montants reclassés dans l'état consolidé des résultats :						
Gains réalisés sur les placements	-	-	-	-	(445 947)	(84 318)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	-	4 599	-	-	310 252	333 025
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	- \$	17 798 \$	- \$	- \$	1 003 138 \$	706 085 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des résultats
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014 (redressé - note 16)
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total
Revenus (voir annexe 1)						
Subventions	57 614 912 \$	- \$	- \$	- \$	26 180 \$	57 641 092 \$
Droits de scolarité	7 179 816	-	-	-	-	7 179 816
Contrats de formation	1 492 492	-	-	-	-	1 492 492
Recettes auxiliaires	4 216 933	317 606	1 130	-	846 700	5 382 369
Amortissement des apports reportés						
- immobilisations	-	3 906 822	-	-	-	3 906 822
	70 504 153	4 224 428	1 130	-	872 880	75 602 591
Dépenses (voir annexes 2 à 7)						
Enseignement	41 990 347	1 299 424	-	-	-	43 289 771
Administration	10 583 334	436 276	-	-	-	11 019 610
Affaires des étudiantes et étudiants	5 026 720	662	-	-	545 776	5 573 158
Ressources matérielles	5 341 620	3 261 060	-	-	-	8 602 680
Supplémentaires	4 485 369	-	-	-	-	4 485 369
Entreprises auxiliaires	1 574 782	305 866	-	-	-	1 880 648
	69 002 172	5 303 288	-	-	545 776	74 851 236
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1 501 981 \$	(1 078 860) \$	1 130 \$	- \$	327 104 \$	751 355 \$
						449 949 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	Fonds d'exploitation, d'immobilisations, de stabilisation, de dotation et de bourses	
	2015	2014
		(redressé - note 16)
Encaisse provenant des (absorbée par)		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	751 355 \$	449 949 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(3 906 822)	(4 316 124)
Amortissement des immobilisations	5 042 752	5 500 883
Amortissement des frais reportés	25 250	1 675 735
	<u>1 912 535</u>	<u>3 310 443</u>
Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	366 385	(540 412)
Frais payés d'avance	(237 166)	(141 506)
Créditeurs et frais courus	1 547 027	234 275
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(61 000)	(82 500)
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	1 641 961	(1 604 345)
	<u>5 169 742</u>	<u>1 175 955</u>
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) des placements	(331 379)	396 085
Diminution du débiteur à long terme	188 233	178 798
	<u>(143 146)</u>	<u>574 883</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Achats d'immobilisations		
- bâtiments	(647 555)	(717 983)
- matériel	(1 440 441)	(1 259 854)
- améliorations locatives	(15 764)	(65 471)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	2 089 652	1 818 246
	<u>(14 108)</u>	<u>(225 062)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(309 391)	(338 567)
Augmentation de l'encaisse	<u>4 703 097</u>	<u>1 187 209</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>10 908 501</u>	<u>9 721 292</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>15 611 598</u></u> \$	<u><u>10 908 501</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de la Formation des Collèges et Universités.

Mission

« Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario. »

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCCSP pour OSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables.

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les revenus et les dépenses du Collège et de la Fondation du Collège Boréal.

Comptabilité par fonds

Le Collège applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'exploitation représente les revenus et les dépenses afférents à la prestation de services et à l'administration.

Le fonds d'immobilisations représente la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins d'investissement en immobilisations. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le fonds de stabilisation représente l'accumulation de la contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1^{er} août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien que le Collège doit verser.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de dotation comprend le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO). Ce fonds présente les actifs afférents aux dons admissibles reçus des particuliers et sociétés et des contributions du gouvernement de l'Ontario.

Le fonds de bourses présente l'actif, le passif, les revenus et les dépenses afférents aux activités de collecte de fonds qui ne sont pas attribuables au fonds de dotation. De plus, les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les dépenses connexes sont présentés dans le fonds de bourses.

Constatation des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les droits de scolarité chevauchant l'exercice financier sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont pas comptabilisées mais reconnues comme revenus dans l'année où les dons sont reçus.

Dons en nature

Les dons en nature reçus au cours de l'exercice ne sont pas comptabilisés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Le Collège offre des prestations déterminées au titre des avantages de retraite et postérieurs à l'emploi et les congés rémunérés à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les avantages de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, congés de maladie-droits acquis, congés de maladie-sans droits acquis et congés parentaux. Le Collège a adopté les principes énoncés ci-après relativement à la comptabilisation de ces avantages.

- i) Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi sont établis par calcul actuariel fondé sur les meilleures estimations de la direction relatives à l'évolution des coûts de l'assurance et des soins de santé, les taux de rétablissement des personnes en congé d'invalidité et les taux d'actualisation.
- ii) Les coûts du régime de retraite à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, équivalent aux cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.
- iii) Les coûts des avantages au titre des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis sont déterminés selon l'évaluation actuarielle selon les meilleures estimations de la direction de la progression des salaires, l'utilisation des droits par l'employé et les taux d'actualisation. Les ajustements découlant de la modification des hypothèses actuarielles et/ou expérience sont comptabilisés selon la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés.
- iv) Les coûts des avantages au titre des congés parentaux sont équivalents aux indemnités versées dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage prévues pour la durée du congé parental.
- v) Le taux d'actualisation utilisé pour la détermination du passif ci-dessus est égal au taux d'emprunt interne du Collège.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux NCCSP pour OSBLSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations significatives incluent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et l'amortissement lié et l'estimation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé des gains de réévaluation.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les débiteurs et le débiteur à long terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction du Collège liés aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur est ajustée pour les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission et la prise en charge de ces instruments.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

3. Modification des conventions comptables

Le 1er avril 2014, le Collège a adopté la nouvelle norme SP3260 - Passif au titre des sites contaminés des normes comptables du secteur public qui établit la comptabilisation, l'évaluation et l'information applicable pour les sites contaminés lorsque le Collège est responsable pour, ou accepte la responsabilité pour, la contamination, et la contamination dépassant les normes environnementales existantes.

Cette nouvelle norme a été adoptée de manière prospective et il n'y a pas d'ajustements au bilan et aux états consolidés de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation, des résultats et des flux de trésorerie.

4. Débiteurs

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Comptes clients, étudiants et autres	3 051 897 \$	3 368 830 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<u>325 282</u>	<u>319 632</u>
	2 726 615	3 049 198
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	980 007	965 026
Taxe de vente harmonisée	<u>403 880</u>	<u>462 663</u>
	<u><u>4 110 502</u></u> \$	<u><u>4 476 887</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

5. Placements

	2015		2014	
	Coût	Juste Valeur	Coût	Juste Valeur
Encaisse	981 250 \$	981 250 \$	612 438 \$	612 438 \$
Obligations corporatives	2 428 541	2 479 805	1 604 553	1 606 792
Actions canadiennes	1 596 093	1 802 387	1 722 305	1 884 847
Actions américaines	801 139	1 191 220	1 147 906	1 507 547
Actions étrangères	739 062	1 019 173	844 245	1 057 693
Placements alternatifs	328 382	364 475	323 927	342 215
	<u>6 874 467</u>	<u>7 838 310</u>	<u>6 255 374</u>	<u>7 011 532</u>
Obligations gouvernementales canadiennes, taux variant de 1,75 % à 4,88 %, échéant à différentes dates jusqu'en avril 2024	<u>3 685 395</u>	<u>3 742 488</u>	<u>3 973 108</u>	<u>3 923 035</u>
	<u><u>10 559 862 \$</u></u>	<u><u>11 580 798 \$</u></u>	<u><u>10 228 482 \$</u></u>	<u><u>10 934 567 \$</u></u>

Risque lié aux placements

Le risque lié aux placements provient des variations dans les taux d'intérêts et leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de change découle des fonds d'actions étrangères et américaines détenues par le Collège.

Risque de concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Le Collège a diversifié ses placements. Les placements du Collège comprennent de l'encaisse, des obligations corporatives, des actions canadiennes, des actions américaines, des actions étrangères et des obligations gouvernementales canadiennes. De plus, le Collège utilise les services d'un courtier en placements pour l'aider à gérer ses placements et assurer une diversification de son portefeuille.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Notes complémentaires
31 mars 2015

6. Fonds de dotation

	2015				2014
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
Bilan					
Actif					
Placements	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>
Solde de fonds					
Affectations d'origine externe	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

14

6. Fonds de dotation (suite)

	2015				2014
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
État des résultats et l'évolution des soldes de fonds					
Revenus	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Dépenses	-	-	-	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-	-
Soldes de fonds au début de l'exercice	<u>5 294 942</u>	<u>593 622</u>	<u>2 880 163</u>	<u>8 768 727</u>	<u>8 768 727</u>
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	<u><u>5 294 942 \$</u></u>	<u><u>593 622 \$</u></u>	<u><u>2 880 163 \$</u></u>	<u><u>8 768 727 \$</u></u>	<u><u>8 768 727 \$</u></u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

6. Fonds de dotation (suite)

	2015			2014
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total
État de l'évolution des soldes de fonds utilisables pour l'attribution de bourses				
Solde d'ouverture	920 005 \$	41 392 \$	178 327 \$	1 190 875 \$
Revenus de placements, net des dépenses de placements				
Bourses attribuées - Phase I (nombre total 330) (2014 - 465)	431 542	48 381	234 736	384 197
Bourses attribuées - Phase II (nombre total 37) (2014 - 52)	(228 474)	-	-	(262 882)
Bourses attribuées - FAEEO (nombre total 179) (2014 - 253)	-	(25 614)	-	(29 472)
	-	-	(124 277)	(142 994)
Solde de clôture	<u>1 123 073 \$</u>	<u>64 159 \$</u>	<u>288 786 \$</u>	<u>1 139 724 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

7. Immobilisations

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	5 463 102 \$	-	5 463 102 \$	5 463 102 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 388 553	963 655	424 898	480 440
Amélioration du terrain	860 223	282 087	578 136	250 097
Améliorations locatives	8 926 630	5 969 053	2 957 577	3 792 821
Bâtiments	97 886 479	21 932 715	75 953 764	77 745 282
Matériel informatique	5 105 294	4 772 100	333 194	452 534
Logiciels	835 101	810 466	24 635	59 347
Matériel de bureau	4 096 024	3 835 809	260 215	367 471
Matériel audiovisuel	1 674 406	1 485 687	188 719	112 920
Matériel d'enseignement	13 706 509	10 506 215	3 200 294	3 599 513
	<u>139 942 321 \$</u>	<u>50 557 787 \$</u>	<u>89 384 534 \$</u>	<u>92 323 527 \$</u>

8. Débiteur à long terme

	2015	2014
Octroi à recevoir du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, en versements annuels de 547 000 \$, incluant intérêt calculé au taux de 5,33 %, échéant en 2032	5 653 511 \$	5 841 744 \$
Versement échéant au cours du prochain exercice	<u>198 000</u>	<u>188 000</u>
	<u>5 455 511 \$</u>	<u>5 653 744 \$</u>

9. Marge de crédit

Le Collège dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$, avec intérêt au taux de base plus 0,5 % sans garantie. Au 31 mars 2015, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

10. Crédoiteurs et frais courus

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	6 738 720 \$	4 752 985 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	1 798 111	2 230 563
Indemnités de vacances	<u>3 313 557</u>	<u>3 319 813</u>
	<u><u>11 850 388</u></u> \$	<u><u>10 303 361</u></u> \$

11. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Solde d'ouverture	3 189 824 \$	4 794 169 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	5 380 303	2 930 420
Moins : Apports constatés comme revenus de l'exercice	<u>(3 738 342)</u>	<u>(4 534 765)</u>
Solde de clôture	<u><u>4 831 785</u></u> \$	<u><u>3 189 824</u></u> \$

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Solde d'ouverture	64 106 041 \$	66 603 919 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	2 089 652	1 818 246
Moins : Apports amortis comme revenus de l'exercice	<u>(3 906 822)</u>	<u>(4 316 124)</u>
Solde de clôture	<u><u>62 288 871</u></u> \$	<u><u>64 106 041</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Notes complémentaires
31 mars 2015

12. Dette à long terme

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements mensuels de 44 513 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,13 %, échéant le 30 décembre 2034	6 623 817 \$	6 812 873 \$
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements semi-annuels de 177 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,094 %, échéant le 21 janvier 2036	<u>4 601 267</u>	<u>4 721 602</u>
	11 225 084	11 534 475
Portion échéante au cours du prochain exercice	<u>324 000</u>	<u>308 000</u>
	<u>10 901 084 \$</u>	<u>11 226 475 \$</u>

Les portions échéantes sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivantes :

2016	324 000 \$
2017	341 000
2018	360 000
2019	378 000
2020	397 000
Exercices subséquents	<u>9 425 084</u>
	<u>11 225 084 \$</u>

13. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe

Fonds d'immobilisations

Ce fonds représente des sommes affectées à l'achat d'immobilisations.

Fonds de stabilisation

Ce fonds est maintenu selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

13. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe (suite)

Fonds de dotation

Le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO) représentent des programmes du gouvernement de l'Ontario qui encouragent les particuliers et les sociétés à verser des fonds à l'intention des étudiantes et des étudiants des collèges et universités.

Le gouvernement de l'Ontario a versé un montant égal aux dons admissibles reçus au titre du FFIEEO et du FAEEO.

Ce fonds doit être administré comme un fonds de dotation. Seulement les revenus de placement découlant du fonds de dotation peuvent servir à aider les personnes qui répondent aux conditions d'admission dans un collège ou une université, mais qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des raisons financières.

Fonds de bourses

Ce fonds représente les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les déboursés connexes.

14. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège ne rencontre pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

15. Engagements

Contrats de location

En date du 31 mars 2015, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2016	2 653 000 \$	489 000 \$	3 142 000 \$
2017	2 075 000	77 000	2 152 000
2018	1 862 000	-	1 862 000
2019	1 819 000	-	1 819 000
2020	<u>117 000</u>	<u>-</u>	<u>117 000</u>
	<u>8 526 000 \$</u>	<u>566 000 \$</u>	<u>9 092 000 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

16. Redressement affecté à des exercices antérieurs

À partir du 1^{er} avril 2012, le Collège a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public incluant les chapitres SP4200 à SP4270 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Selon les normes comptables, le passif relatif aux congés parentaux doit être reconnu dans l'exercice au cours duquel le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le Collège n'avait pas pleinement comptabilisé le passif depuis le 1^{er} avril 2012.

L'effet cumulatif de ce redressement au 31 mars 2013 est d'augmenter les avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés par 371 500 \$. Le solde du fonds non grevés d'affectations a été redressé pour refléter cet effet cumulatif. En 2014, les avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés, constatés antérieurement au montant de 58 500 \$ ont été comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

17. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Les tableaux suivants présentent les composantes des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés du Collège et les dépenses connexes.

	2015				2014
	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Congés parentaux	Total du passif (redressé - note 16)
Obligations découlant des avantages sociaux futurs des employés cumulés	810 346 \$	1 099 000 \$	244 000 \$	403 000 \$	2 464 346 \$
Valeur de l'actif	(98 000)	-	-	-	(79 000)
Gains (pertes) actuarielles non amorties	28 000	219 000	(110 000)	-	271 000
Passif total	740 346 \$	1 318 000 \$	134 000 \$	403 000 \$	2 556 346 \$
					2 656 346 \$

	2015				2014
	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Congés parentaux	Charges totales
Charges (recouvrements) des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	47 000 \$	64 000 \$	7 000 \$	(27 000) \$	91 000 \$
Charges (recouvrements) au titre des avantages au cours de l'exercice	1 000	28 000	7 000	-	36 000
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	(3 000)	(31 000)	15 000	-	(19 000)
Pertes actuarielles amorties					3 000
Charges totales (recouvrements totaux)	45 000 \$	61 000 \$	29 000 \$	(27 000) \$	108 000 \$
					160 500 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

17. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Les montants ci-dessus excluent les cotisations de prestations de retraite au Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime multi-employeurs, décrit ci-après.

Avantages de retraite

Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie

La majorité des employés du Collège sont membres du Régime de retraite à prestations déterminées des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ce régime est un régime de retraite multi-employeurs et en conséquence, les cotisations du Collège sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations déterminées avec les cotisations du Collège passées en charges dans l'exercice qu'elles sont dues. Aucune obligation non capitalisée ne sera payée directement par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, le Collège a cotisé 6 833 425 \$ (2014 - 6 210 901 \$) au régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée le 1er janvier 2015 avec les autorités de réglementation des régimes de retraite démontre un surplus actuariel de 773 000 000 \$.

Avantages postérieurs à l'emploi

Le Collège continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et des soins de santé après leur retraite. Le Collège constate la valeur des avantages lorsqu'ils sont acquis par les salariés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses significatives utilisées pour les évaluations actuarielles sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation

La valeur actualisée au 31 mars 2015 des avantages futurs a été déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation de 1,60 % (2014 - 2,70 %)

b) Coûts des médicaments

Le coût des médicaments est réputé d'augmenter à un taux de 9,0 % pour 2015 (2014 - 9,0 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2015 (2014 - 4,0 %)

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

17. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

c) Hôpital et autres coûts médicaux

Les frais hospitaliers et autres coûts médicaux sont réputés d'augmenter à un taux annuel de 4,0 % en 2015 (2014 - 4,0 %). Les primes d'assurance-maladie sont réputés d'augmenter à 7,5 % par année en 2015 (2014 - 7,5 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2015 (2014 - 4,0 %).

d) Soins dentaires

Le coût des soins dentaires est réputé d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2015 (2014 - 4,0 %). Les primes pour soins dentaires sont réputés d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2015 (2014 - 4,0 %).

Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le Collège est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assure toutes les réclamations faites par ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Un passif au titre des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers consolidés du Collège.

Congés rémunérés

a) Congés de maladie - sans droits acquis

Annuellement, le Collège alloue à certains groupes d'employés un nombre spécifique de jours qui peuvent être utilisés comme congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure. Ces jours ne s'acquiescent pas et sont disponibles immédiatement. Les employés peuvent accumuler annuellement leur attribution inutilisée, jusqu'au maximum alloué selon leur contrat de travail. Les journées cumulées peuvent être utilisées ultérieurement si la durée de la maladie ou la blessure de l'employé dépasse l'attribution de jours de l'exercice courant. Les congés de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont utilisés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

17. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Congés rémunérés (suite)

b) Congés de maladie - droits acquis

Le Collège a provisionné pour des congés de maladie rémunérés - droits acquis au cours de l'exercice. Les employés éligibles, après 10 années de service, peuvent recevoir à la résiliation ou à la retraite un montant équivalent à 50 % de leur crédit cumulé de congés de maladie jusqu'à un maximum de six mois de salaire. Le régime d'accumuler des crédits de congés de maladie n'est pas disponible aux employés embauchés après le 31 mars 1991. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

c) Congés parentaux

Le Collège verse des indemnités dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage durant les congés parentaux aux employés admissibles. Pour les deux premières semaines, l'indemnité correspond à 93% du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé. Pour le reste de la période pendant laquelle l'employée ou l'employé est admissible aux prestations d'assurance-chômage, les indemnités correspondent à la différence entre la somme des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage auxquelles elle ou il est admissible et 93 % du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis et des congés parentaux, sont les meilleures estimations de l'actuaire des taux prévus pour :

i) Taux d'actualisation 1,60 % (2014 - 2,70 %)

ii) Accroissement des salaires 0,0 % en 2015 et 1,75 % par la suite (2014 - 0,0 % en 2014 et 1,75 % par la suite)

18. Revenus de placements

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Intérêts et dividendes	787 125 \$	822 277 \$
Gains réalisés sur les placements	<u>445 947</u>	<u>84 318</u>
	<u><u>1 233 072</u></u> \$	<u><u>906 595</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

19. Instruments financiers

Les opérations d'instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par une entité ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

(a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme est approximativement égale à la juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme est approximativement égale à la valeur comptable parce qu'elle porte des taux d'intérêts comparables à ceux du marché.

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- *Niveau 1* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- *Niveau 2* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix) ;
- *Niveau 3* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Actifs financiers à leur juste valeur au 31 mars 2015

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Encaisse	16 593 171 \$	- \$	- \$	16 593 171 \$
Placements				
Obligations corporatives	-	2 479 482	-	2 479 482
Actions canadiennes	1 802 387	-	-	1 802 387
Actions américaines	1 191 220	-	-	1 191 220
Actions étrangères	1 019 173	-	-	1 019 173
Placements alternatifs	-	364 475	-	364 475
Obligations gouvernementales canadiennes	<u>-</u>	<u>3 742 488</u>	<u>-</u>	<u>3 742 488</u>
Total	<u>20 605 951 \$</u>	<u>6 586 445 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>27 192 396 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

19. Instruments financiers (suite)

(a) Juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que le Collège soit exposé au taux d'intérêt sur ses placements et de sa dette à long terme. Cette exposition au risque pourrait avoir un effet sur ses soldes de fonds pour des périodes futures. Les prêts à terme qui ont des taux fixes n'affectent pas le risque de taux d'intérêt. Le Collège n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2015, une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de la valeur des placements d'environ 294 415 \$; inversement, une diminution de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 294 415 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(c) Risque de liquidité

Le Collège a un risque de liquidité dans les créiteurs et frais courus de 11 850 388 \$ (2014 - 10 303 361 \$). Le risque de liquidité est le risque que le Collège éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Collège réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés; maintient une marge de crédit suffisante pour payer les créiteurs et paye l'intérêt et le capital sur la dette à long terme lorsque ceux-ci deviennent exigibles.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(d) Risque de crédit

Le Collège a un risque de crédit dans les débiteurs de 4 110 502 \$ (2014 - 4 476 887 \$). Le risque de crédit se présente lorsque certains étudiants et autres groupes ne font pas face à leurs obligations. Le Collège réduit son exposition au risque de crédit en limitant le montant de crédit avancé. Le Collège maintient des politiques de crédit et des limites strictes en tenant compte des contreparties.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2015

19. Instruments financiers (suite)

(d) Risque de crédit (suite)

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(e) Risque de prix

Le Collège est exposé à un risque du prix. Le risque du prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. Le Collège est exposé à ce risque à l'égard de ces placements. Au 31 mars 2015, une hausse de 5 % des indices du marché pertinents entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 169 698 \$; inversement, une diminution de 5% des indices du marché pertinents entraînerait une diminution de la valeur des placements d'environ 169 698 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité. Le Collège mitige ce risque en suivant la politique d'encadrement relative aux collège d'arts appliqués et de technologies émise par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Les sommes dans le Fonds de dotations par la Fondation du Collège Boréal sont détenues dans les placements décrits à la note 5 des états financiers consolidés. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base annuelle.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

20. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Subventions							
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités							
Fonctionnement	8 463 482 \$	-	-	-	-	8 463 482 \$	8 530 200 \$
Projets spéciaux	14 227 550	-	-	-	26 180	14 253 730	17 083 423
Location	1 699 198	-	-	-	-	1 699 198	1 700 355
Besoins spéciaux	413 292	-	-	-	-	413 292	340 122
Services en français	11 266 284	-	-	-	-	11 266 284	9 491 763
Programme des services d'emploi	12 074 111	-	-	-	-	12 074 111	10 096 320
Programme de formation de base	1 703 295	-	-	-	-	1 703 295	1 742 894
Programme services d'emploi été	748 669	-	-	-	-	748 669	564 613
Subvention tenant lieu d'impôt	93 150	-	-	-	-	93 150	97 125
Ministères provinciaux	2 248 377	-	-	-	-	2 248 377	2 090 787
Ministères fédéraux	4 627 861	-	-	-	-	4 627 861	4 595 847
Gouvernement municipal	49 643	-	-	-	-	49 643	16 379
Garderie - subvention salariale	-	-	-	-	-	-	13 747
- subvention de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	34 290
	<u>57 614 912</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>26 180</u>	<u>57 641 092</u>	<u>56 397 865</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Droits de scolarité						
Étudiants - temps plein	4 134 119	-	-	-	-	4 134 119
- temps partiel	1 896 462	-	-	-	-	1 896 462
- programmes de courte durée	-	-	-	-	-	-
Autres frais auxiliaires	1 149 235	-	-	-	-	1 149 235
	<u>7 179 816</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 179 816</u>
Contrats de formation	1 492 492	-	-	-	-	1 492 492
Recettes auxiliaires						
Centre de conférences	-	-	-	-	-	-
Résidence	692 259	-	-	-	-	692 259
Stationnement	210 396	-	-	-	-	210 396
Gardiennage	-	-	-	-	-	-
Dons	-	299 312	-	-	87 588	386 900
Produits de cours	118 062	-	-	-	-	118 062
Placements (note 18)	458 763	14 453	1 130	-	758 726	1 233 072
Location de locaux	581 093	-	-	-	-	581 093
Autres	2 156 360	3 841	-	-	386	2 160 587
	<u>4 216 933</u>	<u>317 606</u>	<u>1 130</u>	<u>-</u>	<u>846 700</u>	<u>5 382 369</u>
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	3 906 822	-	-	-	3 906 822
	<u>70 504 153 \$</u>	<u>4 224 428 \$</u>	<u>1 130 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>872 880 \$</u>	<u>75 602 591 \$</u>
						<u>4 316 124</u>
						<u>73 151 033 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel scolaire	14 260 682 \$	-	-	-	-	14 260 682 \$	14 043 444 \$
- personnel administratif	4 731 406	-	-	-	-	4 731 406	4 325 404
- personnel de soutien	8 326 545	-	-	-	-	8 326 545	8 027 352
Avantages sociaux	5 521 383	-	-	-	-	5 521 383	5 352 390
Fournitures d'enseignement	859 253	-	-	-	-	859 253	781 085
Stages	30 385	-	-	-	-	30 385	13 106
Cotisations et abonnements	76 240	-	-	-	-	76 240	59 509
Perfectionnement professionnel	64 767	-	-	-	-	64 767	65 594
Frais de voyage	376 991	-	-	-	-	376 991	349 102
Affaires publiques	307 505	-	-	-	-	307 505	212 592
Entretien d'équipement	63 434	-	-	-	-	63 434	67 260
Télécommunications	429 649	-	-	-	-	429 649	393 386
Fournitures de bureau	362 305	-	-	-	-	362 305	452 940
Services contractuels	3 114 829	-	-	-	-	3 114 829	2 896 798
Services contractuels - enseignement	1 003 307	-	-	-	-	1 003 307	1 254 336
Location d'équipement	343 900	-	-	-	-	343 900	126 573
Loyer	1 751 157	-	-	-	-	1 751 157	1 818 117
Coût des marchandises vendues	366 609	-	-	-	-	366 609	278 692
Amortissement des immobilisations	-	1 299 424	-	-	-	1 299 424	1 707 221
	<u>41 990 347 \$</u>	<u>1 299 424 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>43 289 771 \$</u>	<u>42 224 901 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel administratif	2 942 108 \$	-	-	-	-	2 942 108 \$	2 321 057 \$
- personnel de soutien	2 435 633	-	-	-	-	2 435 633	2 251 791
Avantages sociaux	1 284 468	-	-	-	-	1 284 468	1 026 594
Cotisations et abonnements	68 347	-	-	-	-	68 347	84 854
Frais d'embauche	12 315	-	-	-	-	12 315	95 173
Perfectionnement professionnel	147 238	-	-	-	-	147 238	105 813
Frais de voyage	274 866	-	-	-	-	274 866	188 629
Affaires publiques	677 102	-	-	-	-	677 102	900 262
Entretien d'équipement	385 341	-	-	-	-	385 341	339 836
Télécommunications	202 831	-	-	-	-	202 831	191 936
Fournitures de bureau	318 078	259 874	-	-	-	577 952	178 345
Frais d'automobile	25 192	-	-	-	-	25 192	41 423
Frais d'audit	98 395	-	-	-	-	98 395	97 738
Frais professionnels	140 022	-	-	-	-	140 022	262 674
Services contractuels	1 140 739	-	-	-	-	1 140 739	1 371 263
Intérêts et frais bancaires	79 469	-	-	-	-	79 469	66 683
Location d'équipement	326 861	-	-	-	-	326 861	335 892
Mauvaises créances	24 329	-	-	-	-	24 329	41 770
Amortissement des immobilisations	-	176 402	-	-	-	176 402	194 152
	<u>10 583 334 \$</u>	<u>436 276 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>11 019 610 \$</u>	<u>10 095 885 \$</u>



Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel scolaire	559 014 \$	-	-	-	-	559 014 \$	555 729 \$
- personnel administratif	810 488	-	-	-	-	810 488	848 151
- personnel de soutien	1 702 026	-	-	-	-	1 702 026	1 715 559
Avantages sociaux	734 737	-	-	-	-	734 737	678 607
Fournitures d'enseignement	76 734	-	-	-	-	76 734	74 569
Cotisations et abonnements	6 464	-	-	-	-	6 464	9 189
Perfectionnement professionnel	4 989	-	-	-	-	4 989	8 118
Frais de voyage	16 306	-	-	-	-	16 306	31 712
Affaires publiques	19 230	-	-	-	-	19 230	13 426
Télécommunications	4 335	-	-	-	-	4 335	4 036
Fournitures de bureau	49 420	-	-	-	-	49 420	49 245
Frais professionnels	-	662	-	-	34 776	35 438	34 308
Services contractuels	113 488	-	-	-	-	113 488	157 771
Bourses	929 489	-	-	-	511 000	1 440 489	1 272 199
	<u>5 026 720 \$</u>	<u>662 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>545 776 \$</u>	<u>5 573 158 \$</u>	<u>5 452 619 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

33

	2015					2014
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	110 064 \$	-	-	-	-	98 484 \$
- personnel de soutien	256 630	-	-	-	-	246 463
Avantages sociaux	91 326	-	-	-	-	86 215
Fournitures de bureau	55 377	-	-	-	-	13 875
Entretien	520 076	-	-	-	-	571 001
Services de sécurité	290 887	-	-	-	-	312 402
Services de nettoyage	581 526	-	-	-	-	558 481
Services contractuels	112 247	-	-	-	-	311 260
Services publics	1 362 316	-	-	-	-	1 327 930
Loyer	1 492 891	-	-	-	-	3 130 746
Assurances	123 184	-	-	-	-	138 681
Intérêts sur dette à long terme	345 096	-	-	-	-	354 531
Amortissement des immobilisations	-	3 261 060	-	-	-	3 293 372
	<u>5 341 620 \$</u>	<u>3 261 060 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>10 443 441 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Allocations et bénéfices des participants	4 327 834 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 327 834 \$	2 499 180 \$
Impôts fonciers	<u>157 535</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>157 535</u>	<u>157 336</u>
	<u>4 485 369 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 485 369 \$</u>	<u>2 656 516 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015					2014
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	52 779 \$	-	-	-	-	-
- personnel de soutien	152 831	-	-	-	-	173 446
Avantages sociaux	40 294	-	-	-	-	41 716
Fournitures	31 940	-	-	-	-	58 086
Services contractuels	933 419	-	-	-	-	868 202
Services publics	127 941	-	-	-	-	138 653
Intérêts sur dette à long terme	235 578	-	-	-	-	241 481
Amortissement des immobilisations	-	305 866	-	-	-	306 138
	<u>1 574 782 \$</u>	<u>305 866 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 827 722 \$</u>